Conditions Générales d'Utilisation (« CGU » ou « Contrat ») Vétérinaire

Date de mise à jour 01/10/2022

Le présent Contrat est conclu entre : VETELSUD, SAS au capital de 25.000 euros, dont le siège social est situé 39 avenue François Monsarrat, 81110 Verdalle, enregistrée sous N° au R.C.S Castres 892 743 691, représentée par son Président (ci-après «**VETELSUD**»), et l'Utilisateur Final tel qu'identifié à cet effet dans le Compte Utilisateur, ayant accepté en ligne le présent Contrat ci-après dénommé l'« **Utilisateur Final**». VETELSUD et l'Utilisateur Final peuvent être désignés individuellement en tant que « **Partie** » et collectivement comme les « **Parties** ». La conclusion du présent Contrat s'effectue en cochant la case « J'ai lu et accepte les Conditions Générales d'Utilisation ».

Attention : Avant de cocher la case « J'ai lu et accepte les Conditions Générales d'Utilisation», vous devez lire attentivement le présent Contrat dans son intégralité et l'accepter sans réserve.

Après validation par VETELSUD des informations et justificatifs fournis lors de l'inscription de l'Utilisateur, vous serez informé par e-mail de l'activation de votre Compte Utilisateur et pourrez y accéder en tant qu'Utilisateur Final via un identifiant et mot de passe. Il vous sera demandé d'accepter nos CGU et notre politique de confidentialité en cochant les cases correspondantes.

« SCANFLOCK » désigne des services B2B fournis par VETELSUD visant à faciliter la communication des vétérinaires avec leurs clients éleveurs bovins, notamment via la mise à disposition de fonctionnalités de messagerie instantanée, de génération, partage et stockage de documents (par ex. compte rendu de bilan sanitaire d'élevage, protocole de soins).

AVERTISSEMENT : L'UTILISATION DE SCANFLOCK EN TANT QU'UTILISATEUR FINAL VETERINAIRE EST RESERVEE EXCLUSIVEMENT AUX UTILISATEURS FINAUX REMPLISSANT LES PREREQUIS JURIDIQUES SUIVANTS : L'UTILISATEUR FINAL DOIT IMPERATIVEMENT :

- **ÊTRE UNE PERSONNE PHYSIQUE VETERINAIRE AUTORISEE A EXERCER CETTE PROFESSION ET VALABLEMENT INSCRITE A L'ORDRE DES VETERINAIRES A CE TITRE TOUT LE LONG E L'EXECUTION DES PRESENTES.**
- **EXERCER LA PROFESSION DE VETERINAIRE A TITRE INDIVIDUEL OU DANS LE CADRE D'UNE STRUCTURE D'EXERCICE DE CETTE PROFESSION ET DANS CE SECOND CAS, ÊTRE AUTORISE A UTILISER L'APPLICATION ET LES SERVICES PAR LADITE STRUCTURE D'EXERCICE, AYANT SOUSCRIT AUX SERVICES EN VERTU DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE. A DEFAUT, L'UTILISATEUR FINAL S'ENGAGE A NOTIFIER VETELSUD QUI SUPPRIMERA ALORS SON COMPTE UTILISATEUR DES LORS QUE CE PREREQUIS JURIDIQUE NE SERA PLUS REMPLI.**
- **AVOIR PROCEDE A UNE DECLARATION D'ACTIVITE AUPRES DU CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DONT IL DEPEND.**

- **UTILISER LES SERVICES DANS LE STRICT RESPECT DES REGLES DEONTOLOGIQUES APPLICABLES ET NOTAMMENT SANS QUE CETTE LISTE SOIT EXHAUSTIVE, LE CODE DE DEONTOLOGIE APPLICABLE AUX VETERINAIRES, LES DISPOSITIONS DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE ET CELLES DU CODE RURAL ET DE LA PECHE, LE DECRET N°2020-526 DU 5 MAI 2020 RELATIF A L'EXPERIMENTATION DE LA TELEMEDECINE PAR LES VETERINAIRES.**
- **UTILISER LES SERVICES UNIQUEMENT POUR CE QUI CONCERNE DES UTILISATEURS ELEVEURS DE BOVINS DONT L'UTILISATEUR FINAL ASSURE UN SUIVI PERMANENT ET REGULIER CONFORMEMENT AUX EXIGENCES DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE ET QUI ONT SOUSCRIT AUX SERVICES.**
- **AVOIR LA CAPACITE JURIDIQUE A CONCLURE LE PRESENT CONTRAT.**

TABLE DES MATIERES

1. DÉFINITIONS 2
2. QUELS SONT LES PREREQUIS A RESPECTER AVANT DE POUVOIR UTILISER LES SERVICES ? 4
3. QUEL EST L'OBJET DU CONTRAT ? 5
4. COMMENT UTILISER LES SERVICES ? 5
5. QUELS SONT LES DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE ACCORDÉS A CHAQUE PARTIE? 9
6. QUELLE EST LA RESPONSABILITÉ DE VETELSUD SUR LES CONTENUS PUBLIÉS 10
7. QUELLE EST LA DUREE DU CONTRAT ET COMMENT LE RESILIER ? 11
8. QUELLE EST LA RESPONSABILITE DE CHAQUE PARTIE ? 12
9. CLAUSES FINALES 12

1. DÉFINITIONS

Les termes ci-dessous ont les significations suivantes, lorsqu'ils sont utilisés dans le présent Contrat avec la première lettre en majuscule :

- **Application :** désigne l'application ScanFlock disponible sur smartphone et sur ordinateur via les plateformes de téléchargement d'applications mobiles.
- **Auto-Examen :** désigne l'examen préalable effectué par l'utilisateur éleveur seul (sans contrôle ni vérification de l'Utilisateur), via l'usage des fonctionnalités de Scanflock prévus à cet effet.
- **Bases de données** : désigne toutes les bases de données et sous bases de données accessibles via les Services.
- **Compte Utilisateur :** désigne tout compte défini par un identifiant (adresse e-mail valide) et un mot de passe (ci-après « **Identifiants de Connexion** ») donnant accès aux Services.

- **Contenus-Utilisateur** : désigne tous les contenus édités par l'Utilisateur Final au sens de l'article 6-III de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique (ci-après « LCEN ») qu'il créé dans le cadre de l'utilisation des Services.
- **Contrat** : désigne le présent Contrat, en ce compris l'ensemble de ses Annexes et Appendices.
- **Déontologie :** désigne toutes les lois et réglementations applicables à la profession de vétérinaire, et notamment sans que cette liste soit exhaustive : le Code de Déontologie applicable aux vétérinaires, les dispositions du Code de la Santé publique, celles du Code de rural et de la pêche maritime, le décret n°2020-526 du 5 mai 2020 relatif a l'expérimentation de la télémédecine par les vétérinaires.
- **Document :** désigne les documents pouvant être générés par l'Utilisateur Final grâce aux Services, tels que par ex. compte rendu du bilan sanitaire d'élevage, protocole de soin.
- **Documentation** : désigne toute documentation écrite ou électronique relative aux Services, y compris la documentation accessible en ligne via le Site ou l'Application. La Documentation pourra évoluer au cours de la durée du Contrat, dans le respect des présentes.
- **Données de l'Utilisateur** : désigne toutes les données qui :
    - sont envoyées vers le Site et/ou l'Application par l'Utilisateur Final à travers l'usage des Services,
    - et qui se trouvent hébergées dans le Site et/ou l'Application.

  Les Données de l'Utilisateur comprennent par exemple les données transmises par l'Utilisateur Final par voie d'importation vers le Site ou l'Application (ex : photos, texte, etc.).
- **Données Personnelles** : désigne toutes données correspondant à des données à caractère personnel, tel que défini dans le Règlement Général sur la Protection des Données.
- **Lois et Réglementations relatives à la Protection des Données Personnelles :** désigne le « règlement européen 2016/679, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE » (« **Règlement Général sur la Protection des Données** » ou « **RGPD** ») et toutes lois et réglementations relatives à la protection des Données Personnelles applicables en vertu du Contrat.
- **Site** : désigne le site internet accessible à l'adresse URL www.scanflock.com ou n'importe quel site internet qui lui succèderait et permettant d'accéder à tout ou partie des Services.
- **Personne Concernée** : à la signification définie dans le Règlement Général sur la Protection des Données.
- **Services** : désigne les fonctionnalités du Site et/ou de l'Application. Les Services sont décrits à la section « Description des Services ».
- **Prestations de Conseil** : désigne la fourniture de conseils et d'informations via la messagerie instantanée à un utilisateur éleveur à travers le Site et/ou l'Application.
- **Prestations de Téléconsultation** : désigne la fourniture d'une téléconsultation, tel que prévu et défini par le décret n°2020-526 du 5 mai 2020 relatif à l'expérimentation de la télémédecine par les vétérinaires.
- **Propositions Indicatives** : désigne les suggestions automatiquement proposées dans le cadre de l'utilisation des fonctionnalités des Services consistant en des fonctions d'aide à l'identification d'affections ou maladies pouvant affecter les bovins concernés. Ces Propositions Indicatives

peuvent consister par ex. en des suspicions d'alertes de MRLC (maladies Réputées Légalement Contagieuses), ou de maladies récurrentes, non récurrentes ou urgentes.

- **Utilisateur :** désigne la personne physique ou morale ayant souscrit aux Services en vertu des Conditions Générales de Vente en vue d'une utilisation notamment par l'Utilisateur Final.
- **Utilisateur Final :** désigne le cocontractant des présentes.

Par exception à ce qui précède « **utilisateur éleveur** » (employé sans majuscule): désigne l'utilisateur des Services ayant qualité d'éleveur de bovins, auquel l'Utilisateur fournit ses Prestations de Conseil et ses Prestations de Téléconsultation via les Services.

2. QUELS SONT LES PREREQUIS A RESPECTER AVANT DE POUVOIR UTILISER LES SERVICES ?

2.1 Prérequis juridiques. L'UTILISATEUR FINAL EST INFORMÉ QUE L'UTILISATION DES SERVICES REQUIERT DE SA PART DE REMPLIR LES PREREQUIS JURIDIQUES CI-APRES DEFINIS. L'UTILISATEUR FINAL DOIT IMPERATIVEMENT:

- **ÊTRE UNE PERSONNE PHYSIQUE VETERINAIRE AUTORISEE A EXERCER CETTE PROFESSION ET VALABLEMENT INSCRITE A L'ORDRE DES VETERINAIRES A CE TITRE TOUT LE LONG E L'EXECUTION DES PRESENTES.**
- **EXERCER LA PROFESSION DE VETERINAIRE A TITRE INDIVIDUEL OU DANS LE CADRE D'UNE STRUCTURE D'EXERCICE DE CETTE PROFESSION ET DANS CE SECOND CAS, ÊTRE AUTORISE A UTILISER L'APPLICATION ET LES SERVICES PAR LADITE STRUCTURE D'EXERCICE, AYANT SOUSCRIT AUX SERVICES EN VERTU DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE. A DEFAUT, L'UTILISATEUR FINAL S'ENGAGE A NOTIFIER VETELSUD QUI SUPPRIMERA ALORS SON COMPTE UTILISATEUR DES LORS QUE CE PREREQUIS JURIDIQUE NE SERA PLUS REMPLI.**
- **AVOIR PROCEDE A UNE DECLARATION D'ACTIVITE AUPRES DU CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DONT IL DEPEND.**
- **UTILISER LES SERVICES DANS LE STRICT RESPECT DES REGLES DEONTOLOGIQUES APPLICABLES ET NOTAMMENT SANS QUE CETTE LISTE SOIT EXHAUSTIVE, LE CODE DE DEONTOLOGIE APPLICABLE AUX VETERINAIRES, LES DISPOSITIONS DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE ET CELLES DU CODE RURAL ET DE LA PECHE, LE DECRET N°2020-526 DU 5 MAI 2020 RELATIF A L'EXPERIMENTATION DE LA TELEMEDECINE PAR LES VETERINAIRES.**
- **UTILISER LES SERVICES UNIQUEMENT POUR CE QUI CONCERNE DES UTILISATEURS ELEVEURS DE BOVINS DONT L'UTILISATEUR FINAL ASSURE UN SUIVI PERMANENT ET REGULIER CONFORMEMENT AUX EXIGENCES DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE ET QUI ONT SOUSCRIT AUX SERVICES.**
- **AVOIR LA CAPACITE JURIDIQUE A CONCLURE LE PRESENT CONTRAT.**

2.2 Prérequis techniques. L'UTILISATEUR FINAL EST INFORMÉ QUE L'UTILISATION DES SERVICES REQUIERT DE DISPOSER :

- **D'UN SMARTPHONE RECENT,**
- **D'UN MATÉRIEL DOTÉ D'UNE CONNEXION INTERNET WIFI/4G HAUT,**
- **D'UNE CAMERA HAUTE DEFINITION,**

LE PRIX DES SERVICES NE COMPREND PAS LES COUTS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PREREQUIS TECHNIQUES.

A DEFAUT DE RESPECTER LES PREREQUIS TECHNIQUES, L'UTILISATEUR FINAL EST INFORME QU'IL NE LUI SERA PAS POSSIBLE D'UTILISER CORRECTEMENT LES SERVICES.

3. QUEL EST L'OBJET DU CONTRAT ?

3.1 Objet du Contrat. L'objet de ce Contrat est de définir les conditions d'utilisation des Services par l'Utilisateur Final.

3.2 Entrée en vigueur. Le présent Contrat entrera en vigueur à la date de son acceptation en ligne par l'Utilisateur Final en cochant la case « J'ai lu et accepte les Conditions Générales de Vente » (la « **Date d'Entrée en Vigueur** »).

4. COMMENT UTILISER LES SERVICES ?

4.1 Accès aux Services. L'accès aux Services est effectif, après les étapes suivantes :

- le téléchargement de l'Application et l'acceptation du présent Contrat,
- l'envoi d'un email à l'Utilisateur Final(aux) confirmant la validation de son (leur) inscription(s)
- la connexion au Compte Utilisateur à l'aide des Identifiants de Connexion.

4.2 Description des Services. Les Services comprennent notamment les fonctionnalités suivantes :

- accès et utilisation de la messagerie en ligne pour échanger avec un utilisateur éleveur visant à fournir des Prestations de Conseil,
- prise de rendez-vous avec les utilisateurs éleveurs de bovins,
- accès et utilisation des outils de visioconférence ou téléphoniques visant à fournir des Prestations de Téléconsultation,
- réalisation du BSE et du protocole de soins : outil d'aide à la génération de documents (Compte rendu du bilan sanitaire d'élevage, protocole de soin) notamment grâce à un algorithme formulant des Propositions Indicatives à l'Utilisateur notamment par voie de questionnaire,
- stockage de documents et partage de documents (ordonnance, résultats d'analyses, photos, etc.) dans le cadre d'un Auto-Examen partagé.

4.3 Destination des Services. Les Services sont destinés à être utilisés dans le but de faciliter la communication entre vétérinaires et éleveurs de bovins dans le cadre d'une utilisation à des fins professionnelles. La destination telle que définie à la présente Section sera dénommée ci-après « **Destination** ».

4.4 Fourniture des Services. Sous réserve que l'Utilisateur Final utilise les Services en conformité avec le présent Contrat, la Documentation, la Destination et les lois et réglementation applicables, VETELSUD s'engage dans le cadre d'une obligation de moyen à :

(a) mettre à la disposition de l'Utilisateur Final les Services et les Données de l'Utilisateur, conformément au présent Contrat ;

(b) faire des efforts raisonnables pour rendre les Services disponibles 24 heures par jour, 7 jours par semaine, sauf (i) indisponibilité résultant d'opérations de maintenance corrective ou évolutive et (ii) indisponibilité causée par des circonstances indépendantes du contrôle raisonnable de VETELSUD y compris, par exemple, une catastrophe naturelle, l'action des autorités gouvernementales, une inondation, un incendie, un tremblement de terre, un trouble civil, un acte de terrorisme, une grève ou un autre problème social relatif au travail (n'impliquant pas les employés de VETELSUD), les pannes ou retards des fournisseurs d'internet, des actes entrepris par des tiers y compris et sans s'y limiter, une attaque par déni de service. VETELSUD s'efforcera d'informer l'Utilisateur Final à l'avance, de toute indisponibilité définie au point (i) ci-dessus, dans un délai raisonnable, en indiquant la date prévue des opérations de maintenance ;
(c) fournir les Services conformément aux lois et réglementations qui sont applicables à VETELSUD de manière générale, compte-tenu de la Destination des Services. A toutes fins utiles, il est précisé que VETELSUD ne sera pas en mesure de respecter lesdites lois et réglementations dans le cas où l'Utilisateur Final ne respecterait pas les termes du présent Contrat, et notamment l'obligation d'utiliser les Services en conformité avec leur Destination.

4.5 Fonctionnalités. L'Utilisateur Final reconnaît et accepte que les Services en ce compris leurs fonctionnalités sont amenés à évoluer au cours du Contrat. L'évolution des Services pourra amener la Documentation à évoluer au cours du Contrat, ce que l'Utilisateur Final reconnaît et accepte.

4.6 Obligations de l'Utilisateur Final.
(a) L'Utilisateur Final utilisera les Services dans le respect de la législation et réglementation applicables (notamment les Lois et Réglementations relatives à la Protection des Données Personnelles et la Déontologie) et de la Documentation ;
(b) L'Utilisateur Final fournira les Prestations de Conseil et des Prestations de Téléconsultation en conformité avec la législation et réglementation applicables y compris la Déontologie ; VETELSUD n'aura aucune responsabilité dans les Prestations de Conseil et les Prestations de Téléconsultation fournis aux utilisateurs éleveurs ;
(c) L'Utilisateur Final fournira via les Données de l'Utilisateur des informations le concernant et concernant ses Prestations de Conseil et ses Prestations de Téléconsultation qui seront précises, complètes, et conformes aux lois et réglementations (y compris la Déontologie) applicables. Il s'oblige à fournir des informations véridiques, complètes et à mettre à jour ces informations sans délai en cas de changement ; en particulier, l'Utilisateur Final s'oblige à respecter les Prérequis juridiques définis à la Section « Prérequis » pendant toute la durée du présent Contrat, et à défaut à le notifier à VETELSUD afin que VETELSUD supprime sans délai son Compte Utilisateur.
(d) L'Utilisateur Final utilisera les Services et les informations, coordonnées (y compris Données Personnelles) des autres utilisateurs auxquels il accède via les Services, en conformité avec le présent Contrat, la Documentation et les lois et réglementations applicables, notamment la Déontologie et les Lois et Réglementations relatives à la Protection des Données Personnelles; par exemple, l'Utilisateur Final s'interdit d'envoyer des emails publicitaires, des emails non-autorisés (par ex. spams) aux utilisateurs éleveurs;

(e) l'Utilisateur Final empêchera toute utilisation et tout accès non autorisé aux Services, aux Données de l'Utilisateur et le notifiera par écrit rapidement VETELSUD en cas d'accès ou d'utilisation non autorisé(e) ;
(f) l'Utilisateur Final agira de manière professionnelle à l'égard de tout autre utilisateur et dans le respect du droit et de la réglementation (y compris la Déontologie) applicables ;
(g) l'Utilisateur Final répondra de manière diligente, courtoise et professionnelle, aux messages envoyés par les utilisateurs éleveurs ;
(h) l'Utilisateur Final respectera l'ensemble des droits de propriété intellectuelle afférents au Site, l'Application, les Services notamment leurs éléments logiciels, la charte graphique, les marques, œuvres, bases de données,
(i) l'Utilisateur Final respectera l'ensemble des droits de propriété intellectuelle détenus par des tiers en lien avec les Services.

4.7 Restrictions d'utilisation. L'Utilisateur Final s'interdit de :
(a) violer les termes de la Section « Licence d'utilisation des Services » et « Protection des Bases de données » ; à titre d'exemple, l'Utilisateur Final s'interdit d'accorder de licence, de sous licence, de vendre, céder, revendre, louer, prêter, mettre en crédit-bail, transférer, attribuer, distribuer, partager, copier les Services, ou tout ou partie de la Plateforme et/ou l' notamment sur la base de temps partagés, ni d'une quelconque autre manière, d'exploiter commercialement les Services ou de les mettre à la disposition de tiers ;
(b) modifier, adapter, ou pirater les Services ou tout ou partie du Site et (ou) de l'Application ou tenter d'une quelconque autre manière d'obtenir un accès non autorisé aux Services (ou à tout ou partie du Site) ou aux systèmes ou réseaux concernés ;
(c) utiliser les Services ou tout ou partie du Site et (ou) de l'Application en violation des lois et réglementations applicables, y compris, mais sans s'y limiter, en violation de la Déontologie, des Lois et Réglementations relatives à la Protection des Données Personnelles, ou encore celles applicables à la protection de la vie privée ;
(d) utiliser les Services ou tout ou partie du Site et (ou) de l'Application pour stocker, transmettre, télécharger, mettre en lien, envoyer ou stocker tout élément (par ex. documents, données, textes, images ou tout autre contenu) illégal, raciste, haineux, abusif, diffamatoire, obscène, dénigrant, mensonger, déloyal, contrefaisant, erroné/fictif, discriminatoire, ou en violation (de quelque manière que ce soit) du présent Contrat, de toutes lois et réglementations applicables, et notamment par exemple les lois et réglementations applicables aux Contenus-Utilisateur, aux Prestations de Conseil, aux Prestations de Téléconsultation les Lois et Réglementations relatives à la Protection des Données Personnelles, la Déontologie, le droit de la propriété intellectuelle ;
(e) utiliser les Services ou tout ou partie du Site et (ou) de l'Application de quelque manière que ce soit qui interfère ou perturbe l'intégrité ou la performance des Services et de leurs composants ;
(f) tenter de déchiffrer, décompiler, faire de l'ingénierie inverse ou de découvrir d'une quelconque autre manière le code source de tout logiciel qui compose les Services ou tout ou partie du Site et (ou) de l'Application, sauf dans le cas autorisés par le Code de la Propriété Intellectuelle;
(g) utiliser les Services ou tout ou partie du Site et (ou) de l'Application pour un usage autre que leur Destination ;

(h) utiliser les Services ou tout ou partie du Site et (ou) de l'Application en violation du droit et de la réglementation applicables y compris la Déontologie,
(i) fournir des Prestations de Conseil et des Prestations de Téléconsultation via les Services et/ou l'Application en violation du droit et de la réglementation applicables y compris la Déontologie,
(j) utiliser les Services ou tout ou partie du Site d'une manière portant préjudice (ou susceptible de porter préjudice) à un autre utilisateur ou à un tiers,
(k) utiliser les Services ou tout ou partie du Site afin d'abuser ou d'inciter à la fraude.
(l) utiliser les Services ou tout ou partie du Site et (ou) de l'Application pour stocker ou transmettre toutes données sensibles au sens de l'article 9 du RGPD ;
(m) utiliser les Services ou tout ou partie du Site et (ou) de l'Application, poster, transmettre, télécharger, mettre en lien, envoyer ou stocker tout virus, programme malveillants, cheval de Troie, bombe à retardement ou tout autre logiciel nuisible similaire (« **Logiciel Malveillant** ») ;
(n) utiliser ou lancer tout système automatisé qui accède à tout ou partie du Service (c'est-à-dire un bot) de manière à envoyer plus de messages de requêtes à un serveur de Service dans un temps donné qu'un être humain peut raisonnablement produire au cours de cette même période de temps, en utilisant un navigateur Internet conventionnel ;
(o) effectuer une Téléconsultation sans se conformer aux stipulations de la Section « Prestations de Téléconsultation » et à la Déontologie applicable,
(p) fournir des Prestations de Conseil sans se conformer aux stipulations de la Section « Prestations de Conseil » et à la Déontologie applicable,
ou (q) tenter d'utiliser ou utiliser les Services en violation de la présente Section.

4.8 Prestations de Téléconsultation

Les Prestations de Téléconsultation ne peuvent être fournies que dans le cadre du suivi sanitaire permanent lorsque toutes les conditions définies à l'article R 5141-112-1 3° du Code de la santé publique sont réunies avant la mise en œuvre de la téléconsultation.
Le Vétérinaire désigné par l'utilisateur éleveur conformément à l'article R 5141-112-2 du Code de la santé publique, établit le bilan sanitaire d'élevage, rédige un protocole de soins, réalise des visites régulières de suivi et dispense régulièrement des soins. Sa dernière visite physique dans l'élevage date de moins de six mois. Lorsque toutes ces conditions sont préalablement réunies, il peut proposer à l'utilisateur éleveur de lui fournir une Prestation de Téléconsultation ou à l'utilisateur éleveur qui lui a donné l'autorisation d'accès à ses données d'élevage une télésurveillance.
Les médicaments contenant des substances antibiotiques d'importance critique mentionnées à l'article L. 5144-1-1 du code de la santé publique ne peuvent être prescrits lors d'un acte de télémédecine.
La téléconsultation et la télésurveillance vétérinaires s'effectuent dans le respect des obligations de continuité et de permanence de soins définies aux articles R. 242-48 et R. 242-61 du code rural et de la pêche maritime.
Une Prestation de Téléconsultation peut également être proposée à l'utilisateur éleveur à l'initiative de l'Utilisateur lors d'un Auto-Examen partagé.

4.9 Prestations de Conseil
Les Prestations de Conseil ne peuvent être fournies qu'à la suite d'un Auto-examen effectué par l'utilisateur éleveur, partagé avec l'Utilisateur.

4.10 Bilan Sanitaire
La validation du BSE par le vétérinaire engage le vétérinaire sur le contenu du BSE et du protocole de soins qu'il a réalisé à l'aide de l'application ScanFlock.

4.11 Confidentialité des Identifiants de Connexion. L'Utilisateur Final reconnaît qu'il sera identifié par un Identifiant de Connexion et que cet Identifiant de Connexion ne peut être utilisé que par un (1) individu.

4.12 Données Personnelles. Les conditions dans lesquelles VETELSUD traite les Données Personnelles de l'Utilisateur Final sont détaillées dans la Politique de confidentialité.

5. QUELS SONT LES DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE ACCORDÉS A CHAQUE PARTIE?

5.1 Licence d'utilisation des Services concédée par VETEL. Pendant la durée du Contrat et sous réserve du bon respect du présent Contrat par l'Utilisateur Final, VETELSUD concède à l'Utilisateur Final un droit limité d'accès et d'utilisation des Services, conformément à leur Destination. Ce droit est non-transférable et est concédé à titre non-exclusif, pour la durée du Contrat, pour le monde entier.

5.2 Licence concédée par l'Utilisateur Final sur ses Données de l'Utilisateur. L'Utilisateur Final accorde à VETELSUD, et à tous les sous-traitants concernés une licence mondiale de durée limitée à la durée présent Contrat pour héberger, copier, utiliser, transmettre et afficher les Données de l'Utilisateur, comme nécessaire pour permettre à VETELSUD de fournir les Services et d'en assurer le bon fonctionnement, conformément au présent Contrat.

5.3 Licence sur les suggestions, demandes d'amélioration, recommandations ou autres commentaires. VETELSUD disposera d'une licence gratuite, mondiale, transférable, susceptible de sous-licence (à plusieurs niveaux), cessible, irrévocable et pour la durée légale de protection par le droit d'auteur pour mettre en œuvre, utiliser, modifier, exploiter commercialement et/ou intégrer aux Services ou utiliser d'une quelconque autre manière toutes suggestions, demandes d'amélioration, recommandations ou autres commentaires que VETELSUD recevrait de l'Utilisateur Final.

5.4 Protection des Bases de données. Les Bases de Données sont protégées par le droit d'auteur. L'Utilisateur Final reconnaît l'ampleur des investissements effectués par VETELSUD afin de développer ses Bases de Données, notamment sa Base de Données de Propositions Indicatives. L'Utilisateur Final reconnaît que VETELSUD a eu l'initiative de la création et du développement de ses Bases de Données. L'Utilisateur Final reconnaît qu'en sus de la qualité de VETELSUD d'auteur de Bases de Données présentant un caractère original, cette dernière a qualité de producteur des bases de données et dispose

des droits qui lui sont conférés à ce titre par le code de la propriété intellectuelle. En sa qualité de producteur des Bases de Données, VETELSUD interdit à l'Utilisateur Final qui l'accepte :
(a) l'extraction, par transfert permanent ou temporaire de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu des Bases de Données sur un autre support, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit,
(b) la réutilisation, par la mise à la disposition du public de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu de ses Bases de Données, quelle qu'en soit la forme,
(c) l'extraction ou la réutilisation répétée et systématique de parties qualitativement ou quantitativement non substantielles du contenu des Bases de Données au-delà des conditions normales d'utilisation de ces Bases de Données.

6. QUELLE EST LA RESPONSABILITÉ DE VETELSUD SUR LES CONTENUS PUBLIÉS PAR L'UTILISATEUR FINAL?

6.1 **Qualité d'éditeur de l'Utilisateur concernant ses contenus.** L'Utilisateur Final est informé que dans le cas où il éditerait un Contenu-Utilisateur illicite et/ou non conforme au présent Contrat, et/ou à la législation, et/ou à la réglementation (y compris la Déontologie) applicables, VETELSUD se réserve le droit, sur notification de tout tiers, de:

- vérifier, contrôler, supprimer, rendre l'accès impossible au Contenu-Utilisateur litigieux depuis le Site et (ou) l'Application,
- et/ou suspendre et/ou supprimer l'accès de l'Utilisateur éditeur du Contenu-Utilisateur litigieux à son Compte Utilisateur,
- résilier le présent Contrat, conformément à la Section « Résiliation ».

6.2 **Qualité d'hébergeur de VETELSUD s'agissant des Contenus-Utilisateur et des Contenus-Tiers.** L'UTILISATEUR FINAL EST INFORMÉ QUE VETELSUD N'EFFECTUE AUCUN CONTROLE A PRIORI DES CONTENUS-UTILISATEURS DE LA DU SITE ET (OU) DE L'APPLICATION. VETELSUD a qualité d'hébergeur des Contenus-Utilisateur. En conséquence, VETELSUD ne peut être tenue pour responsable des Contenus-Utilisateur de l'Utilisateur Final et d'autres utilisateurs, de quelque manière que ce soit. L'Utilisateur Final qui constate un Contenu-Utilisateur publié par un autre utilisateur présentant un caractère illicite s'engage à le notifier à VETELSUD sans délai. Toute notification dans les conditions ci-après (ci-après « la Notification ») par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à VETELSUD, au lieu de son siège social tel qu'indiqué précédemment, et indiquant obligatoirement:

- la date de la Notification,
- si le notifiant est une personne physique : ses nom, prénoms, profession, domicile, nationalité, date et lieu de naissance, si le requérant est une personne morale : sa forme, sa dénomination, son siège social et l'organe qui la représente légalement,
- son adresse électronique ;
- la dénomination et le siège social du destinataire de la Notification, en l'occurrence, VETELSUD,
- la description des faits litigieux et leur localisation précise dans le Site et/ou l'Application,
- les motifs pour lesquels le contenu doit être retiré, comprenant la mention des dispositions légales et des justifications de faits,

- la copie de la correspondance adressée à l'auteur ou à l'éditeur des informations litigieuses demandant leur interruption, leur retrait ou leur modification, ou la justification de ce que l'auteur ou l'éditeur n'a pu être contacté.

Cette Notification (comprenant la liste des mentions indiquées ci-dessus) doit également être transmise par email à : contact@vetelsud.com. L'Utilisateur Final est informé que VETELSUD ne peut être considérée comme informée de la Notification qu'à condition que toutes les mentions ci-dessus soient renseignées dans la Notification.

Suite à une Notification, VETELSUD peut notamment :

- vérifier, contrôler, supprimer, rendre l'accès impossible au Contenu-Utilisateur concerné, ou au message litigieux,
- et/ou suspendre et/ou bloquer l'accès à son compte à l'Utilisateur Final fautif.

7. QUELLE EST LA DUREE DU CONTRAT ET COMMENT LE RESILIER ?

7.1 Durée du Contrat. Le présent Contrat est conclu pour toute la durée au cours de laquelle l'Utilisateur a souscrit aux Services en vertu des Conditions Générales de Vente. La suspension, la résiliation ou la cessation des effets des Conditions Générales de Vente en place entre l'Utilisateur et VETELSUD, quelle qu'en soit la raison, aura pour conséquence immédiate la suspension, la résiliation ou la cessation des effets des présentes CGU, ce que l'Utilisateur Final reconnait et accepte. Le présent Contrat pourra en outre prendre fin dans les conditions ci-après définies.

7.2 Suspension des Services. VETELSUD se réserve le droit de limiter les Services, ou d'en suspendre de manière temporaire voire définitive l'accès en tout ou partie, si VETELSUD détecte ou dispose d'éléments objectifs portant à croire que :

(a) l'Utilisateur Final a manqué aux obligations stipulées aux Sections « Prérequis », « Obligations de l'Utilisateur », « Restrictions d'utilisation » du présent Contrat ;

(b) l'utilisation des Services par l'Utilisateur Final connaît un pic ou un accroissement inhabituels et substantiels et que ce trafic ou cette utilisation présente un caractère frauduleux ou impacte grandement et négativement la capacité de fonctionnement des Services ;

(c) un Logiciel Malveillant est connecté au Compte Utilisateur ou est lié à l'utilisation des Services par l'Utilisateur Final ;

(d) une utilisation des Services par l'Utilisateur Final menace la sécurité, l'intégrité ou la disponibilité des Services ;

(e) le prix des Services n'a pas été payé par l'Utilisateur.

En fonction des circonstances, VETELSUD pourra à sa discrétion, suspendre sans délai l'accès aux Services à l'Utilisateur Final ou notifier par email à l'avance l'Utilisateur Final une telle suspension afin de lui donner la possibilité de remédier à ses causes, le cas échéant.

7.3 Résiliation pour manquement grave. Chaque Partie peut résilier de plein droit le présent Contrat pour manquement grave. L'Utilisateur Final reconnaît que le non-respect par l'Utilisateur Final de ses obligations prévues aux Sections « Obligations de l'Utilisateur Final » et « Restrictions d'utilisation », ainsi

que les causes de suspension définies à la Section « Suspension des Services » constituent des exemples de manquement grave susceptibles de déboucher sur une résiliation pour manquement grave avec prise d'effet immédiat. La résiliation pour manquement grave par VETELSUD s'effectue en le notifiant à l'Utilisateur Final par email. La résiliation prévue en vertu de la présente Section prend effet à compter de l'envoi de cette notification. L'Utilisateur Final peut résilier le présent Contrat dans les conditions définies ci-après.

7.4 Résiliation par l'Utilisateur Final. L'Utilisateur Final peut résilier à tout moment le présent Contrat, en informant VETELSUD par e-mail à contact@vetelsud.com. La résiliation prévue en vertu de la présente Section prend alors effet immédiatement.

7.5 Non-exécution ou exécution imparfaite du Contrat. Les seuls et uniques recours de l'Utilisateur Final en cas de non-exécution ou d'exécution imparfaite par VETELSUD de ses obligations en vertu du présent Contrat sont exclusivement ceux énoncés dans le présent Contrat.

8. QUELLE EST LA RESPONSABILITE DE CHAQUE PARTIE ?

PÉRIMÈTRE DES DOMMAGES RÉPARABLES. LA RESPONSABILITE DE L'UTILISATEUR ET CELLE VETELSUD S'AGISSANT DE L'UTILISATION DES SERVICES EST TELLE QUE DEFINIE DANS LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE ACESSIBLES ICI.

9. CLAUSES FINALES

9.1 Capacité juridique. Chaque Partie déclare avoir valablement conclu le présent Contrat et avoir légalement le pouvoir de le faire.

9.2 Cession du Contrat. L'Utilisateur Final donne, par les présentes, expressément et par avance, son consentement à ce que VETELSUD puisse céder ou transmettre de quelque manière que ce soit le présent Contrat à tout tiers de son choix.

9.3 Intégralité du Contrat. Le présent Contrat constitue l'intégralité de l'accord entre les Parties et remplacent tout(s) précédent(s) accord(s) entre l'Utilisateur Final et VETELSUD concernant l'objet des présentes.

9.4 Modification du Contrat. VETELSUD peut éventuellement modifier le présent Contrat ; auquel cas, la version modifiée du Contrat remplacera la version antérieure. VETELSUD notifiera à l'Utilisateur Final au moins quinze (15) jours avant la date de prise d'effet d'une telle modification afin de lui permettre de s'y opposer (par retour d'email à l'adresse contact@vetelsud.com), le cas échéant. En l'absence d'opposition de la part de l'Utilisateur Final dans ledit délai de 15 jours, l'Utilisateur Final sera réputé avoir accepté la nouvelle version du Contrat. En cas d'opposition de la part de l'Utilisateur Final, l'Utilisateur Final pourra résilier de plein droit le Contrat sans préavis. En cas d'opposition de l'Utilisateur Final dans le délai imparti, la version non-mise à jour du Contrat demeurera applicable. Le délai de préavis de 15 jours ne s'applique pas dans le cas où VETELSUD :

(a) doit se conformer à une obligation légale ou règlementaire l'obligeant à modifier le Contrat d'une manière qui ne lui permet pas de respecter le délais de préavis ;
(b) doit exceptionnellement modifier le Contrat pour faire face à un danger imprévu et imminent lié notamment à une fraude, à un Logiciel Malveillant, des spams, une violation de données ou autre risque de cybersécurité.

9.5 Autonomie des stipulations. Si une stipulation du présent Contrat est jugée inapplicable par une juridiction compétente, alors dans la limite maximale autorisée par la loi, les autres stipulations du présent Contrat resteront en vigueur.

9.6 Relation entre les Parties. Les Parties sont des parties contractantes indépendantes. Notamment, l'Utilisateur Final reconnait qu'il agit en toute indépendance et qu'il n'existe aucun lien entre ce dernier et VETELSUD, notamment de l'ordre d'une subordination, collaboration, société créée de fait ou en participation, d'un contrat d'agence. En conséquence, l'Utilisateur Final renonce expressément, définitivement et par avance à engager à l'égard de VETELSUD toute action judiciaire ou extra judiciaire se fondant sur une contestation de l'indépendance de l'Utilisateur Final par rapport à VETELSUD.

9.7 Notification. Sauf stipulation contraire des présentes ou disposition légale impérative contraire, les termes « notification » ou « notifie » ou « notifier » lorsqu'ils sont employés au sein du présent Contrat s'entendent d'une notification effectuée dans les conditions définies ci-après. Toutes les notifications effectuées par les Parties en vertu du présent Contrat, s'effectueront par email à l'adresse contact@vetelsud.com ou à l'adresse email de l'Utilisateur Final telle que renseignée par ce dernier comme adresse email lors de la souscription aux Services.

9.8 Droit applicable. Le présent Contrat est régi par le droit français. Il est précisé à toutes fins utiles, que la Convention de Vienne sur la Vente internationale de marchandises ne s'appliquera pas au présent Contrat.

9.10 Survivance. Les Sections suivantes survivent à la résiliation du Contrat : « Limitation de responsabilité », « Droit applicable » et « Compétence juridictionnelle ».

9.11 Compétence juridictionnelle. TOUT LITIGE EN LIEN AVEC LE PRESENT CONTRAT SERA PORTE DEVANT LES TRIBUNAUX COMPETENTS DU RESSORT DU SIEGE SOCIAL DE VETELSUD, FRANCE.